

PREMIÈRE JOURNÉE

Lep jeudi 27/09/18 14 heures 30 à 16 heures 30

Observations de M^(r) Ph. Jacquemin

Pas d'observation des publics déposés.

le lundi 8/10/18 16^h à 16^h30

de la mise en place du PLU en concordance avec l'existant (cahier des charges du lotissement REVUZ) si entrainées. S. elle pose une sur-construction d'immeubles au détriment de maisons individuelles existantes, avec pour conséquent des problèmes qui ne sont pas résolus à ce jour :

la circulation le stationnement, le bruit, l'aérien des bâtiments et de limites vitales, l'activité commerciale de non-alignement des immeubles de la Genèse ne respectent absolument pas la vie privée (vue dans les appartements voisins !)

sera-t-elle prise en compte sur les constructions à venir ? le PLU le prend-t-il en compte ?

M^r BERTHON JJ. M^{me} TUDOUX - Le Flore.

Permanence du 10/10/18 de 15h30 à 17h30

Je dépose ce jour à M^r JACQUEMIN Philippe Commissaire l'inspecteur du Lotissement Margenal (1954) un courrier avec documents joints qui permettra de comprendre l'historique de la création de ce lotissement -

Pour moi aujourd'hui il est souhaitable que le PLU de Cluses soit adopté sur l'ensemble de cette zone.

Ce mercredi 10/10/2018

Michel REVUZ Ms Allée Arc en Ciel 74300 - Cluses

Prise en charge du courrier de M. Michel Revuz avec ses annexes au nombre de 5. Documents notés pièce n° 1